

Groupe d'Experts Normandie Action 2

3e réunion Casdar 5521 « RED-SPyCE »

Caen 06/12/2018

Compte rendu

Animateur projet RED-SPyCE: Florian FOUGY (CRAN)

Tâche 2.2 : Appréhender le futur de la PCE par la construction de scénarios de futurs probables

Objectifs de la réunion : Affiner les scénarii travaillés en GE2 pour

- (1) Évaluer les évolutions des exploitations PCE selon chaque scénario
- (2) Proposer des leviers d'action en faveur de la PCE dans chaque scénario

1. Liste des participants

GARNIER Cédric **CA27**

CER France ROINSON Didier

MARIE Philippe Agrial **HARDY Samuel CA14 LAFONT Michel CRAN**

2. Introduction et typologie des participants

Comme lors des deux premières réunions, le nombre de participants est modeste. Par ailleurs, la stabilité du groupe est à souligner elle illustre un engouement certain vis-à-vis de l'avenir de la PCE en Normandie.

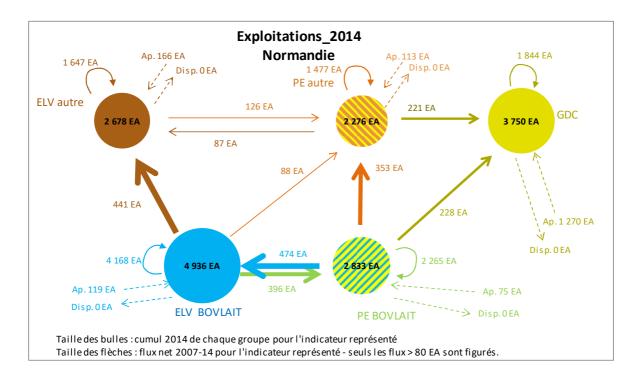
Ces participants ont des profils variés et sont issus de structures différentes. Les départements de l'Est de la Normandie (Eure et Seine-Maritime) sont moins représentés que ceux de l'Ouest.

La taille du groupe a facilité la prise de parole et permis un fonctionnement fluide des échanges. Le groupe a fait preuve de dynamisme faisant de la gestion du temps un vrai challenge pour l'animateur.

3. Analyse des mutations 2015-2030

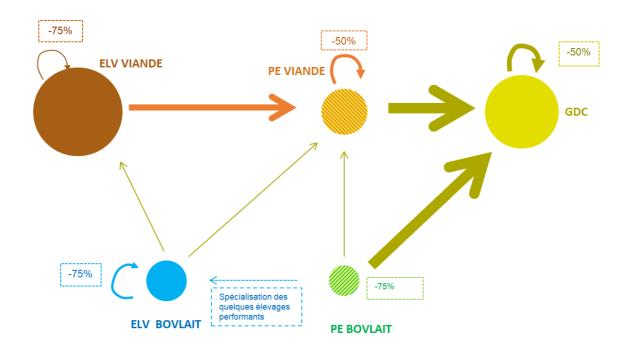
Après quelques rappels sur les acquis du projet (présentation des résultats statistiques d'évolution de la PCE entre 2007 et 2014), les experts ont été répartis en sous-groupes (un groupe par scénario) pour bâtir les matrices d'évolution des exploitations agricoles à horizon 2030 selon chacun des scénarii.

La matrice 2007-2014 présentée ci-dessous servait de base de réflexion et les experts disposaient également des documents issus des 2 réunions précédentes.



La taille du groupe n'a pas permis d'étudier les trois scenarios. Afin de travailler en complémentarité avec les groupes d'experts des autres régions, le choix a été fait de n'étudier que les scenarios 1 et 3.

Scénario 1 : Ultra-libéralisation des marchés et mondialisation galopante



Attention, la taille des bulles, ainsi que celles des flèches, n'ont pas été mises à jour.

Il a été envisagé dans ce scenario que le nombre d'exploitations agricoles en Normandie serait divisé par trois d'ici 2030.

La **production de lait** sera assurée par un faible nombre d'exploitations spécialisées très performantes. Les transformateurs seront peu nombreux, mais de taille importante et à proximité des ports normands pour faciliter l'export.

La production de **grandes cultures** ira pour un tiers au secteur énergie, pour un tiers à l'alimentation animale et pour un troisième tiers à la consommation humaine (en local ou à l'export).

Le nombre d'élevages spécialisés dans la **production de viande** diminuera sensiblement en raison de la diminution de la consommation de viande de race et de la faible rentabilité de ce type d'élevage. Les élevages restants seront par des double-actifs qui détiennent de petites structures.

Le nombre de **polyculteurs-lait** diminuera fortement en raison de la charge de travail qui n'est plus supportées par de jeunes agriculteurs. Ces exploitations basculeront vers les cultures (arrêt de l'élevage), la spécialisation dans la production de lait ou vers la polyculture-viande (remplacement du troupeau de vaches laitières pour un troupeau de vaches allaitantes).

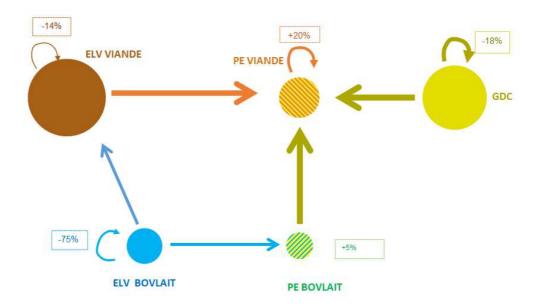
Enfin, les **exploitations en polyculture-viande** ne changeront pas de groupe. On observe un léger basculement de certaines d'entre-elles vers la spécialisation en cultures (arrêt de l'élevage).

Scénario 3 : Transition agro-écologique et énergétique

A la première lecture des éléments de ce scenario, le groupe de travail a imaginé que ce scenario serait très favorable à la polyculture élevage en Normandie. Cette idée a été remise en question lors d'une lecture plus approfondie du scenario. Le groupe n'a pas su trancher et à proposer deux scenario : le 3A est favorable à la polyculture élevage alors que le scenario 3B envisage au contraire une spécialisation des exploitations.

Scenario 3A

EA 2015-2030 S3A Normandie



Attention, la taille des bulles, ainsi que celles des flèches, n'ont pas été mises à jour.

En mêlant incitations et obligations, les politiques publiques contribuent au développement de la polyculture élevage. A ces politiques publiques s'ajoutent les attentes des consommateurs. On voit alors les exploitations spécialisées s'orienter vers la polyculture élevage.

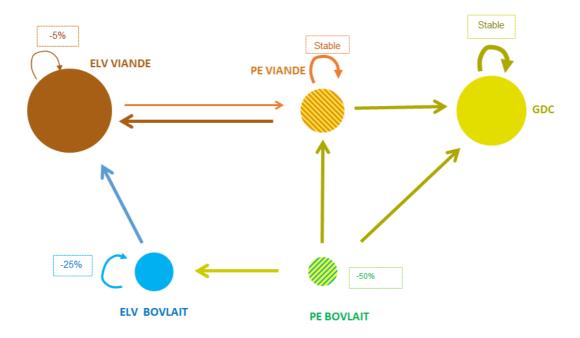
Les **exploitations spécialisées** en élevage s'agrandissent en développant un atelier de grandes cultures pour nourrir leurs troupeaux notamment.

Poussées par les politiques publiques, les exploitations spécialisées en grandes cultures vont développer un atelier d'élevage (parfois en plaine). Cet atelier d'élevage ne sera pas nécessairement un atelier bovin.

Enfin, les exploitations laitières (spécialisées ou non) voient leur nombre diminuer. Alors qu'elle est plus segmentée et plus rentable, le travail et l'astreinte restent des contraintes très lourdes. Ces exploitations remplacent leur cheptel laitier par un cheptel allaitant. Le lait est quant à lui produit par quelques exploitations de taille plus importante.

Scenario 3B

EA 2015-2030 S3B Normandie



Attention, la taille des bulles, ainsi que celles des flèches, n'ont pas été mises à jour.

Alors que le scenario écologique semblait favorable aux exploitations de polyculture élevage en Normandie plusieurs facteurs contextuels (donnés par le scenario) sont venus bouleverser cette idée: la conjoncture économique avec des prix élevés et stables, la localisation des élevages dans les zones herbagères ainsi que la recherche d'un travail plus simple, moins lourd, plus « vivable » (conclusions du GE1). Dans ce contexte, il apparaît que les exploitations normandes se spécialiseraient.

Il a été imaginé que le nombre global d'exploitations diminueraient encore, au profit d'exploitations de taille plus importante. Les exploitations de polyculture élevage abandonneraient un atelier, d'élevage ou de cultures, pour se concentrer sur une seule activité.

Les **exploitations d'élevages** et de **cultures** n'auraient donc qu'un seul atelier. Par ailleurs, les politiques publiques d'un tel contexte contribueraient au développement d'un « couplage territorial ». Les exploitations spécialisées seraient incitées à collaborer sur le territoire : échange paille/fumier, alimentation animale...

Enfin, le nombre d'**exploitations laitières** diminueraient. Une part de ces exploitations ferait le choix d'abandonner la production laitière au bénéfice de la production de viande qui verrait se développer des débouchés à l'export (croissance démographique et moindre consommation locale). Une autre part de ces exploitations poursuivrait la production laitière avec des cheptels de plus grande taille.

Points de discussion

Deux particularités normandes ont été soulignées :

- La Normandie bénéficie d'un climat très avantageux. Alors que le climat se réchauffe, les rendements des cultures fourragères pourraient s'accroitre (alors qu'ils diminueraient dans la majeure partie des

régions de France). En ce qui concerne les grandes cultures, les rendements normands pourraient diminuer mais de façon moins prononcée que dans les autres régions de France.

- La Normandie dispose d'une image forte associée à des produits de qualité (produits animaux et végétaux). Elle dispose également de ports qui lui permettent de valoriser cette image au-delà des frontières nationales.

Ces particularités normandes sont aux yeux des participants des facteurs de maintien de la polyculture élevage. Il a été considéré par le groupe que, dans chacun des deux scénarios étudiés, ces deux particularités normandes perdureraient.

4. Leviers d'action pour la PCE

Pour cette deuxième séquence de travail, le groupe devait proposer quelques leviers d'action en faveur de la PCE dans le cadre du scénario traité. Les groupes disposaient des facteurs influençant la PCE, identifiés lors de la première réunion comme base de réflexion.

Un apport du groupe de travail RED-SPyCE GTN3 (proposition pour les politiques publiques) a permis de présenter quelques pistes de réflexion sur le volet politiques publiques avant que les groupes restituent leur travail en plénier.

Pour les mêmes raisons que l'atelier précédent, le scenario 2 n'a pas été étudié.

Scénario 1 : Ultra-libéralisation des marchés et mondialisation galopante

Il a été rappelé que, par définition, il ne pouvait y avoir de politiques publiques dans ce scenario libéral. Ce sont les cahiers des charges, les attentes des consommateurs et les prix de marché qui guideraient les pratiques des agriculteurs. Ces derniers pourraient alors être incités (ou non) à devenir/rester polyculteur éleveurs et à coupler (ou non) leurs ateliers de culture et d'élevage.

Scénario 3 : Transition agro-écologique et énergétique

Dans ce scenario, les leviers d'action en faveur de la PCE ont été envisagés selon deux perspectives : (1) le soutien au couplage entre cultures et élevage, et (2) le soutien aux structures de PCE (quel que soit le niveau de couplage entre les ateliers de l'exploitation).

Soutien du couplage

- Aides à la logistique : Les échanges paille/fumier pourraient être financés dans la mesure où les couts de transport sont couteux. De la même façon, le soutien de la normalisation des effluents s'inscrirait dans cette logique.
- Le financement du **conseil technique au couplage**. Le conseil technique est généralement assuré par des techniciens spécialisés en productions végétales ou en production animales. Le couplage des exploitations PCE ou spécialisées pourrait être accompagné dans ce scenario.
- Des subventions pourraient être attribuées aux élevages qui pratiqueraient l'autoconsommation des produits végétaux de l'exploitation. Il a néanmoins été souligné que cela poserait des problèmes complexes de mise en œuvre (quel contrôle notamment ?).

Soutien des structures PCE

- Soutien à la gestion de la main d'œuvre

o Les aides couplées seraient attribuées selon les unités de main d'œuvre de l'exploitation et non par hectares. Ceci serait bénéfique aux exploitations de PCE dans la mesure où l'un des

- principaux facteurs de déclin de la PCE est la charge de travail. Il faut soutenir le travail pour contribuer au maintien de la PCE.
- o Pour les mêmes raisons, les aides au remplacement sur l'exploitation permettrait aux exploitations de PCE de faire face plus aisément à la charge de travail et à l'astreinte sur l'exploitation.
- o Les exploitations en PCE nécessitent de plus de main d'œuvre que les exploitations spécialisées. Ainsi, un accompagnement à la gestion des ressources humaines de l'exploitation pourrait contribuer à une optimisation (à long terme) du travail (salarié ou non) mené sur l'exploitation.
- Aides au maintien de l'élevage. Les statistiques sont claires, c'est l'arrêt de l'élevage qui contribue au déclin du nombre de structures de PCE. Par conséquent, inciter au maintien des ateliers d'élevage est un facteur positif pour la PCE.
 - o La réorganisation du parcellaire faciliterait le pâturage autour des exploitations et le maintien de l'atelier d'élevage (surtout vrai en ce qui concerne la production laitière). (« En élevage, on perd 5% du revenu tous les 5km »).
 - O Une aide à la petite méthanisation pour les éleveurs leur permettrait de bénéficier d'un revenu supplémentaire permis par leur activité d'élevage. Celle-ci serait alors un peu plus rémunératrice.

Développement d'un système assuranciel adapté à la PCE

o Par définition, une exploitation de PCE est plus résiliente face au risque prix (« Pas tous les œufs dans le même panier »). Son activité est donc moins risquée. Un accompagnement des exploitations dans leur gestion de leurs contrats d'assurances leur permettrait d'assurer un revenu efficacement et à moindre cout.

Soutien aux services environnementaux permis par la PCE

o Le paiement pour services environnementaux (stockage carbone, préservation de la ressource en eau, diversité des paysages...) serait développé dans ce scenario 3. En revanche, il faut que des chargements minimums soient assurés par la loi. Les agriculteurs ne sont pas des jardiniers.

Points de discussion

- Les propositions du groupe soulignent l'importance du caractère incitatif des leviers d'action. Il faut davantage utiliser la carotte plutôt que le bâton.
- Il ne faut pas que les cahiers des charges soient trop lourds pour les éleveurs. Ceci les inciterait à ne pas rentrer dans le dispositif (exemple des MAEC système trop ambitieux) alors qu'un dispositif moins ambitieux attirerait davantage les candidats.
- Les politiques publiques doivent être simples afin que les agriculteurs se les approprient. Leur contrôle et leur paiement doivent être simples pour renforcer leur caractère incitatif.

5. Synthèse de la journée

A travers les fiches de satisfaction, les participants se sont montrés satisfaits du travail réalisé. La démarche prospective n'est pas habituelle pour tous les participants et leur a permis d'envisager l'avenir de l'agriculture régionale de façon peu commune pour eux. Certains ont souligné que les trois réunions étaient très éloignées les unes des autres.

6. Conclusion et diffusion

La diffusion des résultats du travail, à l'échelle normande mais aussi à celle des quatre régions de l'étude, est une attente forte pour les participants.